



LES TRAVAILLEURS DE LA CENTRALE DE BRENNILIS

Dans l'ensemble du parc nucléaire, le personnel sous-traitant est devenu numériquement supérieur au personnel sous statut (80 % de sous-traitants - 20 % agents d'EDF). Aujourd'hui le site de Brennilis compte 80 travailleurs dont 15 seulement sont des salariés d'EDF, assurant la sécurité du site et la préparation du démantèlement.

Le démantèlement d'une centrale expose beaucoup plus les intervenants en raison des poussières radioactives susceptibles d'être inhalées. Elles peuvent affaiblir leur immunité et déclencher de multiples pathologies plusieurs décennies après (problèmes cardiaques, cancers...). Quel suivi a été fait et sera fait sur les travailleurs qui sont intervenus depuis le début du démantèlement en 1985 ?

En 2015, un incendie s'est déclaré dans la Centrale, rapidement maîtrisé par les Sapeurs-pompiers qui sont intervenus en tenue de feu. Mais aucune analyse de sang, ni d'urine n'a été effectuée pour vérifier une éventuelle contamination. EDF a rapidement minimisé l'incident.

La situation des travailleurs à Brennilis ne diffère guère de celles des autres travailleurs du nucléaire, précarité, conditions de travail dégradées au détriment de la sécurité.

A force de faire partie du paysage, la petite centrale "qui ne veut pas s'éteindre" passerait presque pour un site industriel ordinaire, mais dans une centrale nucléaire rien décidément n'est anodin !

Exploitée conjointement par le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) et EDF, la centrale de Brennilis a démarré en 1967 et employait alors 250 travailleurs. Tous étaient très motivés, c'était une grande fierté de travailler sur une technologie de pointe, symbole de puissance et de modernité.

Mais très rapidement des problèmes de tous ordres sont apparus, liés à la structure de l'installation et à la technologie de la filière « à eau lourde » (traces de césium, fuite d'eau lourde, pollution au tritium depuis le réacteur dans la nappe phréatique...) La centrale est arrêtée dès 1968 et reprend son activité chaotique en 1971 jusqu'en 1985 date à partir de laquelle s'engagent les premières étapes du démantèlement (décharge du combustible et vidange des circuits).

Si les salariés fonctionnaires ont bénéficié d'un suivi médical, ils n'ont été que peu informés des risques encourus durant toutes ces années.

EDF n'a jamais produit un bilan officiel du nombre de décès prématurés des personnels ayant travaillé à Brennilis sur les circuits tritiés. Mais les syndicats ont constaté que la moitié des intervenants sur l'eau lourde sont décédés rapidement avant leur départ à la retraite. Dans la région, le sujet reste sensible.



Vous voulez recevoir nos infos, contacter Sortir du nucléaire Cornouaille ?

- 02 98 87 12 00 / 06 62 12 94 13 / 06 84 14 58 87
- Mail : sortirdunucleairecornouaille@yahoo.fr
- Site : <http://www.sortirdunucleairecornouaille.org/>
- Maison Pierre Waldeck-Rousseau, BAL99
1 allée Mgr Jean-René Calloc'h 29000 QUIMPER

Lettre rédigée par **Sortir du nucléaire Cornouaille**
Graphisme et illustrations : **Laurent Van Helle** ©
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

ATOMICMAC

ASSOCIATION SORTIR DU NUCLÉAIRE CORNOUAILLE

BULLETIN N°7

EDIT

UN DÉMANTÈLEMENT TELLEMENT DÉMENT !

36 ans depuis l'arrêt de la centrale nucléaire de Brennilis qui a produit de l'électricité pendant moins de 15 ans.

EDF prétendait alors faire une vitrine de son démantèlement. Une vitrine oui, de sa désinvolture et de son incompétence.

Les plans successifs d'EDF ont été retoqués grâce à la vigilance des associations (dont Sortir du Nucléaire). Opacité, minimisation des difficultés et des risques, parfois jusqu'au déni. Incidents divers, incendie, rejets dans la nature, exposition des travailleurs et de la population.

Minimisé aussi le coût du démantèlement, déjà multiplié par plus de 20 pour atteindre 850 millions d'euros en 2021. A quand le milliard ?

Toujours aucune solution satisfaisante pour les déchets radioactifs. Et l'horizon du démantèlement complet est envisagé pour 2040. Encore s'agit-il d'une petite centrale on vous laisse imaginer ce que sera le démantèlement des 18 grosses centrales avec leurs 56 réacteurs.

La dernière phase de démantèlement fait à nouveau l'objet d'une enquête publique dans le Finistère entre novembre 2021 et janvier 2022. C'est la raison de cet Atomicmac spécial Brennilis

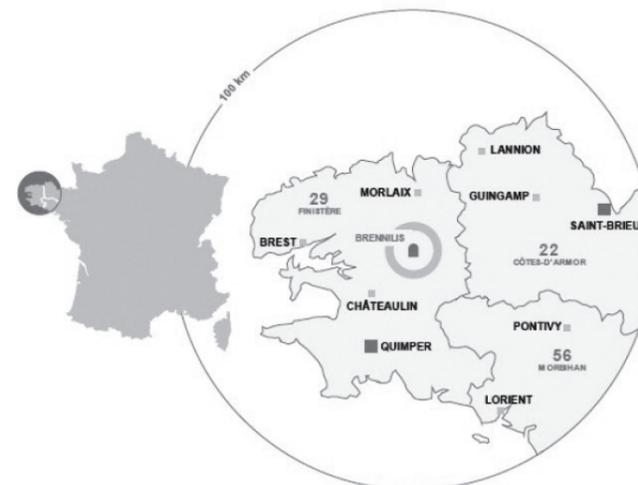
“ Je ne dis pas que Brennilis était polluante, je dis qu'elle rejetait trop de gaz radioactifs par rapport à sa faible production ; cette centrale était carrément hors normes... J'ai bataillé pour qu'elle soit fermée et mon avis a pesé lourd.
Pierre Pellerin chef du SCPRI (Service Central de Protection des Rayonnements Ionisants) en 1987



OÙ EST LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE BRENNILIS ?

Elle est en fait située sur la commune de Loqueffret mais géographiquement plus proche du bourg de Brennilis. Elle est à 25 km au sud de Morlaix. Elle est nommée par EDF site des Monts d'Arrée.

En France, c'est le seul réacteur de type EL4 c'est-à-dire à Eau Lourde. Les 56 réacteurs en fonctionnement utilisent la technologie à eau pressurisée. C'est un tout petit réacteur de 70 MW alors que ceux qui sont en fonctionnement actuellement ont entre 900 et 1450 MW. Pendant l'exploitation, le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) s'occupait de la partie nucléaire et EDF de la partie production électrique. Mais c'est EDF seule qui s'occupe du démantèlement.



ENQUÊTE PUBLIQUE, KESAKO ?

L'enquête publique est un temps fort de l'information et de participation du public, elle est préalable aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement et elle permet d'informer les personnes concernées, de garantir les droits des propriétaires et de favoriser la discussion du projet, elle est ouverte à tous sans restriction. C'est en ces termes qu'elle est documentée dans le Web et nous concerne pour Brennilis.

POUR EDF À BRENNILIS

C'est une longue histoire ! EDF avait oublié d'informer, en 2006, le public de son intention de procéder au démantèlement complet de la centrale nucléaire EL4 des Monts d'Arrée et pour cette raison le décret est annulé purement et simplement en 2007 par le Conseil d'Etat. En 2010, EDF affronte un avis défavorable à l'unanimité de la Commission d'Enquête Publique. Son dossier est refusé et oblige EDF à procéder à des opérations de démantèlement partiel. Celles-ci ne se sont pas déroulées comme prévu en particulier : incendie en fin de découpe des échangeurs de chaleur, travaux longs et difficiles dans la station de traitement des effluents (sols contaminés par la chute d'un fût de déchets), quantité de déchets à évacuer. Et voilà en 2018, EDF remet un nouveau dossier de démantèlement complet aux autorités de sûreté et agences avant l'organisation d'une enquête publique.

ET POUR LE PUBLIC

Ce sont toutes les questions à poser lors de l'enquête publique qui se profile en fin d'année ou début 2022, car EDF avance "masqué" - c'est d'époque !... - c'est à dire un gros dossier, à consulter dans un délai restreint, illustré par de belles photos couleurs (déjà présentées à la Commission Locale d'Information (CLI) le 10 décembre 2020).

* http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/210623_demantelement_brennilis_inb_delibere_cle02fe8a.pdf



POUR L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE (AE)

Elle a rendu son avis* le 23 juin 2021 après consultation du dossier de démantèlement d'EDF et a constaté que le dossier EDF est incomplet ou flou sur :

- les usages futurs des lieux. La centrale étant située dans un parc naturel régional, l'AE demande de préciser les mesures prises pour une dépollution plus ambitieuse,
- la composition des déchets utilisés pour combler des lieux de démolition,
- la situation radiologique du sous-sol du bloc réacteur,
- la non contamination de la nappe phréatique.

Ce n'est pas à proprement parler un "retour à l'herbe" (Campagne de J.Y. Cozan en 2000).

DÉMANTÈLEMENT PARLONS-EN !



Ce qui a été démantelé, ce sont les installations qui étaient autour du bâtiment réacteur (Bâtiment des combustibles irradiés (BCI) et Station de traitement des Effluents (STE)). Il a fallu plus de 20 ans à EDF pour venir à bout du démantèlement de la Station de Traitement des Effluents. De la contamination a été laissée dans les sous-sols de la STE et du bâtiment des combustibles irradiés (BCI). Les échangeurs de chaleur situés dans le bâtiment réacteur ont été découpés et expédiés à Soulaines (entreposage)

Ce qui reste à démanteler est le bloc réacteur constitué de la cuve et des mètres de béton qui l'entoure puis l'enceinte réacteur. Le débit de dose a été évalué en 1995 à une centaine de Sieverts/heure. La dose létale (6 Sieverts) peut donc être atteinte en quelques minutes pour un intervenant. D'où l'obligation d'employer un robot mais l'électronique se dérègle facilement sous l'effet de la radioactivité (expérience de Tchernobyl et de Fukushima).

Pourtant la radioactivité de la cuve serait mille fois plus faible en attendant 50 ans. Cela demanderait d'attendre 2050. Le différer permettrait de moins exposer les intervenants et de minimiser la quantité de déchets les plus radioactifs. De plus la construction du stockage dit définitif dans la Meuse n'a pas encore commencé.

Le zircaloy ou alliage au zirconium constituait le gainage des combustibles. La cuve contient donc de l'oxyde de zirconium qui est pyrophorique (s'enflamme facilement au contact de l'air). Après l'incendie de 2015 lors de la découpe des échangeurs dans le bâtiment réacteur, EDF avait reconnu un risque insuffisamment maîtrisé.

Pourquoi découper la cuve, risquer un incendie, exposer des intervenants puis aller la déplacer sur plus de 1000 km jusque dans l'Est de la France sans que cela fasse pour autant disparaître la radioactivité. Il serait peut-être plus judicieux de confiner sur place en maintenant une surveillance de l'installation.

Démanteler ou non ? Quoi ? Quand ? C'est tout l'objet du débat qu'il serait impératif d'ouvrir pour Brennilis et les autres installations nucléaires. Depuis 2007, ce débat public sur la question du démantèlement et de ses déchets a été demandé plusieurs fois aux ministres ainsi que lors des recours juridiques de 2011 s'appuyant sur la convention d'Aarhus. Une pétition du Réseau Sortir du nucléaire avait recueilli plus de 30000 signatures en 2010 et la commission d'enquête de 2009 avait recommandé d'ouvrir ce débat qui n'a toujours pas eu lieu.